

L'affaire Ruvakuki écorne un peu plus l'image du pouvoir burundais

L'Observateur Paalga, 21 Juin 2012 Burundi : Le vilain tacle d'un prof EPS « Le procès de la honte », c'est dire, est achevé ce mercredi au Burundi. Le Tribunal de grande instance de la province de Cankuzo, après des audiences plutôt expéditives, est prononcé sur le sort des 23 détenus qui avaient eu le malheur de comparaître devant lui. Quatorze d'entre eux ont été condamnés à passer le reste de leur vie derrière les barreaux d'une prison pour de terrorisme ». Condamné lui aussi à la perpétuité, le journaliste Hassan Ruvakuki, correspondant de RFI en langue swahili, n'a pu bénéficier de la moindre clémence de la part de juges bien décidés à servir pour l'exemple, d'une procédure expéditive.

A l'origine de ses débordements avec les autorités de son pays, un scoop, autrement dit une info en or, que ce journaliste-là paiera, on le sait désormais, au prix fort. Tout a commencé en Tanzanie voisine, où Hassan Ruvakuki en quête, comme tous ses confrères, de matière première, s'était rendu incognito pour assister à la naissance d'un nouveau groupe rebelle burundais. Rien d'extraordinaire dans un pays qui en a vu bien d'autres. On se souvient en effet, qu'avant d'être démocratiquement élu en 2005, le président Pierre Nkurunziza avait, en son temps, rejoint une autre rébellion, celle des FDD (Forces pour la Défense de la Démocratie). Engagé dans la guérilla, l'ancien professeur d'éducation physique condamné à mort par contumace par les tribunaux de son pays pour sa responsabilité dans la pose de mines antichar, avait gravi les échelons de cette rébellion pour finalement en prendre la tête en 2001. Un passé pas si lointain, que le président Nkurunziza, désormais drapé d'un léger voile de démocratie, préfère jeter aux oubliettes. Aujourd'hui d'un parti politique au passé trouble, l'actuel président ne sait que trop bien ce que représente, pour le pouvoir en Bujumbura, l'émergence du moindre des mouvements rebelles. A preuve, à peine fondé, voilà que ce nouveau mouvement rebelle est lancé dans une attaque, attirant sur lui et ses prétendus sympathisants les foudres des autorités burundaises. Arrêté en novembre 2011 pour « actes de terrorisme », le journaliste, comme les 22 autres détenus, a dû subir les affres de la détention avant d'être achevé par le verdict du « procès de la honte ». Il aura payé trêve sa conscience professionnelle qui l'a mené au-delà des frontières de son pays, à la source même de l'information ; perpétuité pour pas grand-chose, voilà en somme à quoi ressemble le vilain tacle que le prof de gym de Bujumbura fait aux principes de la liberté de la presse. Qu'est-ce que cela ne tienne, Hassan Ruvakuki et ses codétenus ont la ferme intention de faire appel d'une décision sujette à caution. Leur seul espoir est que la justice, qui jusque-là n'a pas du tout brillé par son indépendance, fasse droit à leur demande et, surtout, qu'elle se prononce enfin comme il se doit, en toute impartialité. Marie Ouédraogo NDIR : L'Observateur Paalga est un quotidien d'information du Burkina Faso